

Une condition fondamentale pour que les Préférences fonctionnent

Enfin et surtout, quel est le fondement ultime de toute la démarche des Préférences apostoliques universelles ? Le Pape François l'indique clairement. Avant de nous lancer dans la mise en œuvre des quatre Préférences, il est sage de réfléchir à ce qui est indispensable pour qu'elles portent leurs fruits.

1. En commençant ma prière, je demande la grâce de grandir dans la dévotion à la prière.
2. Jésus nous met en garde dans l'Évangile.

Demeurez en moi comme je demeure en vous ! De même que le sarment, s'il ne demeure sur la vigne, ne peut de lui-même porter du fruit, ainsi vous non plus si vous ne demeurez en moi. Je suis la vigne, vous êtes les sarments : celui qui demeure en moi et en qui je demeure, celui-là portera du fruit en abondance car, en dehors de moi, vous ne pouvez rien faire. (Jean 15: 4-5)

En effet, lequel d'entre vous, quand il veut bâtir une tour, ne commence par s'asseoir pour calculer la dépense et juger s'il a de quoi aller jusqu'au bout ? (Luc 14: 28)

3. Saint Ignace, dans les Constitutions, explique le principe qui est en jeu.

[813] 2. Pour conserver et développer non seulement le corps, c'est-à-dire ce qui est extérieur, mais aussi l'esprit de la Compagnie, et pour réaliser la fin qu'elle se donne, qui est d'aider les âmes à atteindre leur fin suprême et surnaturelle, les moyens qui unissent l'instrument à Dieu et le disposent à être bien gouverné par la main divine sont plus efficaces que ceux qui le disposent à l'égard des hommes. ... En effet, ces dons intérieurs sont ceux d'où doit venir l'efficacité des dons extérieurs pour la fin qui nous est proposée.

4. Le Pape François attire aussi notre attention, maintenant, et de la manière suivante :

« La première préférence est capitale parce qu'elle implique, comme condition de base, les rapports du jésuite avec le Seigneur, la vie de prière personnelle et communautaire, le discernement. Je te recommande, dans ton service comme Supérieur Général, d'insister sur ce point. Sans cette attitude priante, le reste ne fonctionne pas. »

- Quelle évaluation puis-je faire de ma vie de prière personnelle et de mon sens du discernement ?
- De quels types d'appui avons-nous besoin, individuellement et communautairement, pour assurer le développement et le maintien d'une vie spirituelle qui soutiendra la mise en œuvre des Préférences apostoliques universelles ?

Je réfléchis à ces questions et j'en parle avec le Seigneur.

5. En concluant ma prière, je relis la ***Lettre du Pape François au sujet des Préférences.***